Zeitschrift: Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Herausgeber: Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Band: - (1985)

Heft: 41

Artikel: Typologie du texte français contemporain

Autor: Bain, D. / Bronckart, J.-P. / Schneuwly, B.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-977922

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Typologie du texte français contemporain*

Toute démarche d'analyse de texte pose, plus sans doute que d'autres démarches en sciences humaines, le problème du domaine d'applicabilité des régularités et des principes qu'elle met en évidence. Même lorsqu'elles visent à l'universalité (cf. par exemple BEAUGRANDE & DRESSLER, 1979), la plupart des études entreprises à ce jour ne concernent en effet que certaines catégories de textes, parfois très spécifiques. Généralement cette limitation de l'objet d'étude est consciente et explicite, et l'on peut distinguer deux procédures d'identification et de définition des textes soumis à l'analyse.

La première procédure limite son objet à une *sorte de texte,* qu'elle définit généralement par référence aux catégories traditionnelles de la rhétorique. C'est ainsi que nombre d'auteurs ont analysé les *narrations* (KINTSCH, 1976; VAN DIJK, 1973, par exemple), que d'autres ont étudié les textes *argumentatifs* (MILNER & MILNER, 1975), les textes *didactiques* (DAROT, 1975), les textes *scientifiques* (HESLOT, 1980) ou encore la *narration conversationnelle* (QUASTHOFF, 1980), sans que soit explicitement posé le problème des ressemblances et différences entre la sorte de texte choisie et les autres textes en fonction dans la langue étudiée. Ces démarches aboutissent le plus souvent à une description de la structure interne du texte (macro-structure); elles peuvent également décrire les modes de composition des textes (en termes de sous-textes) ou encore l'organisation des actes langagiers nécessaires au fonctionnement discursif.

La seconde procédure, qui nous intéressera plus particulièrement, repose sur l'élaboration d'une *typologie générale,* elle-même fondée sur des critères applicables à toute production textuelle, à l'intérieur de laquelle le texte choisi pour l'analyse est situé (notion de *type de texte,* au sens d'ISENBERG, 1978). Nous distinguerons trois catégories de typologie générale. Les premières sont fondées sur des critères ayant trait aux unités langagières en surface du texte. HARWEG par exemple (1968) propose de distinguer les textes scientifiques des autres types de textes sur la base de différences d'enchaînements substitutifs. WEINRICH (1976), sur la base d'une distinction entre transitions «égales» et «inégales» (selon qu'il y a ou non changement de définitivisation ou d'emploi des temps), définit des configurations de transitions qui caractérisent les types de tex-

* Les recherches décrites dans cet article ont bénéficié d'un subside de recherche du Fonds National Suisse (1.165–0.80).

tes. WERLICH (1975) distingue quant à lui cinq types de phrases simples «créant une origine textuelle» et définissant d'autre part les connexions possibles à partir de ces phrases: description, argumentation, exposition, narration, instruction. Cette approche est combinée à une conceptualisation des processus cognitifs en jeu; les différences observées en surface du texte sont mises en relation avec des différences de «types de processus cognitifs dominants»: continuum temporel dans le cas des textes narratifs, relais de concepts pour les textes argumentatifs, continuum spatial pour les descriptions etc. C'est une approche cognitivo-fonctionnelle de ce type qui caractérise la deuxième catégorie de typologies. L'un des auteurs les plus représentatifs de cette tendance, SCHMIDT (1979), conçoit tout texte comme la réalisation d'une intention de communication; en suivant une proposition faite dans le «Wörterbuch marxistisch-leninistische Soziologie» (1977), il distingue trois aspects essentiels de la conscience: – transformation de la réalité objective en formes idéelles; – modèle intérieur construit à partir d'informations sur le monde extérieur; – organe de transformation coopérative du monde. Cela lui permet de distinguer trois intentions communicatives de base se réalisant dans trois types de textes fondamentaux ayant chacun une fonction différente: textes de clarification, textes d'information, textes d'activation. GROSSE (1976) a proposé une approche assez semblable, en définissant la fonction du texte comme une instruction donnée au récepteur sur le mode de compréhension qu'on souhaite obtenir; sur la base d'une version modifiée du modèle de BÜHLER, il distingue notamment les fonctions textuelles de transfert d'information, de demande, d'autoreprésentation et de contact. La troisième approche du problème typologique est fondée sur l'hypothèse selon laquelle le texte constitue le produit de la situation dans laquelle il a été énoncé. Dans cette conception, à des situations de production différentes devraient correspondre des types de textes différents, et, idéalement, les caractéristiques de la situation de production devraient permettre de prévoir les caractéristiques du texte. HALLIDAY (1977) a adopté une telle démarche en définissant trois catégories de paramètres de la situation («field» ou domaine d'action langagière, «tenor» ou rôles joués par les interlocuteurs, et «mode» ou statut assigné au texte dans la situation). Ces trois classes de paramètres délimiteraient les trois fonctions textuelles que sont l'idéation, l'interpersonnel et le textuel. Elles se matérialisent directement dans la structure des textes (cf. HASAN, 1978). HALLIDAY n'a cependant pas proposé de typologie systématique fondée sur les paramètres qu'il a définis. STEGER & al. (1974) ont de leur côté défini un ensemble de paramètres caractérisant la situation de production ou «constellation de prise de parole»: nombre de locu-

teurs, référence temporelle, interpénétration texte-situation, type de rapport entre interlocuteurs (subordonnés ou égaux), caractère de fixité du thème, degré de publicité etc. En combinant ces différents paramètres, ces auteurs ont défini 6 types de constellations qui produisent 6 types de textes différents: discours, récit-rapport, reportage, discussion publique, conversation et interview. Dans une série de recherches, d'autres auteurs (BERENS, 1975; ELMAUER & MÜLLER, 1974) ont tenté de démontrer que chaque type de textes était composé de configurations spécifiques d'unités de surface, en dénombrant dans chaque texte la présence d'unités simples comme les substantifs, les conjonctions, les subordonnées ou les parenthèses. Il ne semble pas que ces auteurs aient formulé d'hypothèses précises sur les rapports de dépendance entre type de constellation et présence d'une unité en surface du texte.

Dans leur ensemble, les démarches que nous venons de présenter restent insatisfaisantes pour aborder le texte dans ses relations avec le contexte; certaines analyses en effet sont tout entières centrées sur la structure interne d'une sorte de texte, sans que celle-ci soit mise en rapport avec la situation de production; d'autres approches distinguent les textes sur la base de fonctions psychologiques relativement vagues et toujours «ad hoc»; la plupart des tentatives centrées sur les paramètres externes demeurent également vagues, faute d'hypothèses précises sur les relations entre configurations de paramètres extralangagiers et configurations d'unités langagières en surface du texte. Pour être réellement efficace, une typologie se doit à notre avis d'être *interactive,* c'est-à-dire qu'elle doit d'une part formuler des hypothèses précises sur les ensembles de paramètres extralangagiers susceptibles de produire des effets significatifs sur les textes; elle doit d'autre part se donner des moyens d'analyse des marques textuelles de surface et de leur organisation; elle doit enfin formuler des hypothèses sur les opérations mêmes de production textuelle, c'est-à-dire sur le type de traitement des paramètres extralangagiers aboutissant à la configuration d'unités qui constitue le texte, dans le cadre d'une langue naturelle déterminée.

C'est une démarche de ce type que nous avons entreprise depuis plusieurs années, dans une perspective de psychologie du langage et de didactique des langues. Les données que nous présenterons dans cet article concernent une phase particulière de cette démarche d'ensemble: l'analyse des configurations d'unités linguistiques caractéristiques des types fondamentaux de textes français contemporains. L'ensemble de nos travaux reposent sur une prise de position épistémologique que nous avons formulée ailleurs (cf. BRONCKART, 1983; SCHNEUWLY et BRONCKART, 1983) et que nous résumerons brièvement.

1) Chaque texte français contemporain (oral ou écrit) constitue, en première analyse, un *corpus textuel* (CT), c'est-à-dire un ensemble organisé d'*unités linguistiques* qui sont la *trace* ou le résultat d'*opérations langagières.*
2) Les opérations langagières sont fondamentalement *interactives;* elles ont leur siège dans un organisme humain en situation d'interaction sociale, qui transmet un contenu référentiel par un acte matériel de production verbale.
3) Ces opérations s'adressent à *trois domaines extralangagiers:*
   - celui de l'*interaction sociale* (buts de l'activité langagière, lieu social de cette activité, destinataire et énonciateur),
   - celui de l'*acte matériel de production,* c'est-à-dire des paramètres de l'activité d'énonciation au sens strict (producteur matériel, co-producteurs ou interlocuteurs, moment de production, lieu de production),
   - celui du *référentiel* ou *contenu* même transmis par l'activité langagière.
4) L'unité linguistique *texte* (UT) est la partie du corpus textuel produite en interaction avec une configuration stable des paramètres de l'interaction sociale et de l'acte de production. Les *types de textes* sont définis, d'une part par la configuration particulière des paramètres extralangagiers qui les détermine, d'autre part par la configuration des unités linguistiques qu'ils contiennent.
5) Les opérations langagières ressortissent à la psychologie générale, mais leur matérialisation dans un texte requiert leur traduction dans les *catégories sémantico-syntaxiques d'une langue naturelle;* il s'agit ici du système de la langue, qui relève de la linguistique. Les unités linguistiques apparentes d'un texte constituent donc le produit d'opérations langagières universelles, matérialisées dans les catégories du système d'une langue.
6) Tout corpus textuel est passible de *deux types d'analyse.* La première a pour objet d'identifier les unités linguistiques pertinentes, et pour ce faire, les procédures de type distributionnel sont tout-à-fait adéquates. La seconde analyse concerne les opérations dont chaque unité est la trace; elle tente de dégager le statut fonctionnel de chacune d'entre elles.
7) A ce second niveau d'analyse, on peut considérer d'une part que les unités fonctionnent comme des *signes,* c'est-à-dire qu'elles sont les traces d'opérations portant sur le contenu référentiel. D'autre part, ces mêmes unités s'inscrivent dans une *organisation textuelle,* en tant que traces, avec d'autres unités, d'opérations portant sur l'acte de

production et l'interaction sociale. Chaque unité isolée au moyen de procédures distributionnelles peut dès lors être analysée en tant que signe (perspective sémiotique) et en tant qu'élément de l'organisation textuelle (perspective communicative).

Sur la base de ces propositions théoriques, nous avons mis en place un dispositif expérimental destiné à mettre en évidence les relations de dépendance existant entre certains types de contextes (espaces extralangagiers) et certaines configurations d'unités des corpus textuels. De manière plus précise, par un contrôle des paramètres de l'interaction sociale et de leurs rapports aux paramètres de l'acte de production, nous définissons des types de contextes (cf. infra) qui constituent les variables indépendantes de nos expériences. Nous n'exerçons pas par contre de contrôle systématique sur le contenu référentiel. Nous recueillons ensuite les textes (UT) produits dans ces conditions et nous en effectuons l'analyse, à l'aide d'une grille de dépouillement. Cette grille constitue un relevé des unités dont nous émettons l'hypothèse qu'elles sont la trace d'opérations langagières ayant trait aux paramètres sous contrôle.

Méthodologie et Hypothèses

A. Les procédures d'échantillonnage

Deux problèmes spécifiques d'échantillonnage se sont posés; celui de la sélection des textes d'une part, celui de la taille (longueur) des extraits à analyser d'autre part.

A. 1. La sélection des textes

Notre objectif était d'analyser les textes français *contemporains*. Par convention, nous avons considéré comme tels tous les textes français produits depuis une cinquantaine d'années (depuis 1930). Notre population comprend donc non seulement l'ensemble des écrits publiés, mais également la totalité des productions orales ou manuscrites des francophones de cette date à nos jours. Ce qui est vaste, diversifié et surtout très mal connu. Comment en élaborer un échantillon représentatif?

La diversité des textes nous a conduits tout d'abord à renoncer aux procédures d'échantillonnage reposant entièrement sur le hasard; l'accessibilité variable des productions, les connaissances et la formation des sélectionneurs auraient constitué des biais inacceptables. Une

deuxième possibilité eût été d'utiliser les classements de la rhétorique classique (roman, conte, nouvelle, dialogue de théâtre, poème etc. . .), mais c'était se condamner à n'analyser que le texte écrit, et cette procédure comportait également des risques importants de biais normatifs et culturels. Nous avons dès lors adopté, conformément à nos principes théoriques (cf. supra), une démarche axée sur la définition de *types de conditions de production* (CP); nous avons sélectionné trois configurations de paramètres clairement distinctes (configurations polaires), en émettant l'hypothèse que chaque configuration susciterait un texte présentant des caractéristiques linguistiques elles aussi distinctes *(types de textes polaires).* Ce premier niveau d'hypothèses se présente comme suit:

CP1: Conditions de production des *discours en situation.* But: Agir sur et avec les co-producteurs du texte. Destinataires: ces mêmes co-producteurs, c'est-à-dire les interlocuteurs participant à l'acte même de fabrication du texte (acte de production).

CP2: Conditions de production des *discours théoriques.* But: accroître la connaissance humaine dans un champ déterminé. Destinataires: la classe ou catégorie professionnelle concernée, dans un rapport d'indépendance au moins partielle avec les paramètres de l'acte de production.

CP3: Conditions de production des *narrations.* But: divertir un groupe socio-culturel. Destinataires: les membres de ce groupe, dans un rapport d'indépendance totale avec les paramètres de l'acte de production.

Aucun dispositif expérimental ne peut toutefois nous permettre de contrôler strictement les paramètres de but et de destinataire; il s'agit en effet là de *représentations,* construites dans un lieu social dont la connaissance scientifique nous échappe largement. Nous ne pouvons en réalité que définir des *situations expérimentales de recueil* (SER), c'est-à-dire des situations matérielles dont nous pensons qu'elles sont les plus propices à la construction des conditions polaires de production. Ces SER constituent la réalité objective de notre échantillonnage, soit:

SER1: Situation de recueil des discours en situation:
- a) dialogues oraux enregistrés dans des lieux d'interaction sociale ou commerciale (magasins, comités de quartier, assemblées de femmes etc. . .). N = 15.
- b) Dialogues oraux transcrits à partir d'une interaction scientifique (expériences du Centre International d'Epistémologie Génétique). N = 17.
- c) Dialogues de théâtre contemporain. N = 18.

SER2: Situations de recueil des discours théoriques:
- a) ouvrages, articles ou encyclopédies traitant de sciences naturelles (biologie, médecine, physique et chimie). N = 20.
- b) Ouvrages, articles ou encyclopédies traitant de sciences sociales (psychologie, linguistique, économie politique, droit, sciences de l'éducation). N = 20.
- c) Ouvrages de philosophie ou d'épistémologie. N = 10.

SER3: Situations de recueil des narrations:
contes (N = 8), ouvrages de science fiction (N = 10), romans d'aventure (N = 15), romans historiques (N = 7), romans sentimentaux (N = 10) choisis à la bibliothèque municipale de Lancy (GE), parmi les titres les plus fréquemment empruntés.

Au total, 50 textes ont été recueillis dans chacune des trois situations expérimentales de recueil (cf. Annexe III).

A. 2. La taille des extraits de textes

Certains textes sont trop brefs pour que leur analyse ait une signification; d'autres sont au contraire très longs et ne peuvent pour des raisons pratiques évidentes, être analysés dans leur entièreté. Il était donc indispensable de définir la taille nécessaire et suffisante de l'extrait de texte à analyser; il était indispensable également de déterminer la procédure de choix de l'extrait, les textes longs pouvant présenter une variabilité interne non-négligeable. Suite à divers essais empiriques, nous avons pris deux décisions: la taille idéale de l'extrait a été fixée à 1000 mots, et le choix de ce dernier a été effectué aléatoirement. De manière plus concrète, le passage analysé débutait à la première majuscule d'une page de l'ouvrage (ou article) désignée par un programme générant des nombres au hasard; il se terminait à la ponctuation forte (point ou point virgule) la plus proche de la limite des 1000 mots, en aval de cette dernière. Seul l'indice de densité syntagmatique (cf. annexe I) a été établi sur un extrait de 250 mots.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'unité texte suppose pour nous une stabilité des conditions de production. Nous avons par conséquent exclu de nos extraits les parties de corpus qui dépendent d'autres conditions, comme le dialogue inséré dans la narration (discours direct).

B. Les procédures d'analyse des extraits

En fonction de nos hypothèses générales, et sur la base de multiples essais empiriques, nous avons relevé 22 indices dans chacun de nos extraits. Ces indices sont élaborés soit à partir d'un comptage d'unités linguistiques, soit à partir du calcul d'un rapport entre classes d'unités. La liste exhaustive des indices et leur définition est présentée dans l'annexe I, et la grille d'analyse proprement dite constitue l'annexe II. Cette grille est assortie d'un mode d'emploi trop long pour être présenté dans cet article.

B. 1. Le relevé des unités linguistiques

Rappelons que notre contrôle expérimental s'exerce exclusivement sur le contexte de production. Nous avons dès lors relevé dans les textes des unités linguistiques dont nous émettions l'hypothèse qu'elles constituent la trace d'opérations sur les paramètres de ce même contexte. Nous avons donc renoncé à comptabiliser les sous-catégories d'unités clairement lexicales (nom, verbe et adjectif) pour nous centrer sur des unités morphématiques ou morpho-lexématiques, que nous avons identifiées en nous en tenant, dans la mesure du possible, aux principes du distributionnalisme bloomfieldien. Nous avons de la sorte délimité quatre groupes d'entités: les morphèmes de base, les morphèmes prédicatifs, les morphèmes substitutifs et les morpholexèmes (cf. BRONCKART, 1983).

- Les *morphèmes de base* constituent une classe fermée d'unités dont l'aire de distribution est limitée aux syntagmes nominaux ou aux syntagmes verbaux; ce sont les déterminants morphologiques du nom (articles et désinences nominales) et les déterminants morphologiques du verbe (auxiliaires et désinences verbales).
- Les *morphèmes prédicatifs* constituent une classe fermée d'unités complexes dont l'aire de distribution est limitée aux entités propositionnelles («phrases»); dans une optique générative classique, on peut les définir comme des traces, en surface, des transformations simples: passivation, négation, nominalisation, emphase, ordre, exclamation etc...
- Les *morphèmes substitutifs* constituent une classe fermée d'unités morphologiques susceptibles de commuter avec des syntagmes (en général des syntagmes nominaux). Nous distinguerons la classe des unités exophoriques, qui renvoient à des entités non verbalisées et les unités anaphoriques qui dépendent de syntagmes présents dans le texte.
- Les *morpho-lexèmes* constituent une classe semi-ouverte d'unités dont l'aire de distribution est plus large que la proposition. Il s'agit d'entités qualifiées traditionnellement d'adverbes, de conjonctions, de locutions, d'expressions etc... qui sont invariables et qui semblent dépendre de l'organisation de la macrostructure textuelle. En raison de son caractère semi-ouvert, cette classe d'unités pose des problèmes spécifiques d'identification. Comme les principes distributionnels se révèlent inopérants dès que l'on sort de l'entité «phrase», nous avons été contraints d'établir des listes d'unités, que nous avons remodelées à plusieurs reprises, et qui constituent des hypothèses sur les classes paradigmatiques pertinentes à ce niveau en français contemporain.

Dans chacune de ces quatre classes, nous avons choisi de relever quelques unités, en adoptant deux critères. Nous n'avons retenu tout d'abord que des entités pour lesquelles nous avions de bonnes raisons (théoriques) de penser qu'elles constituaient la trace d'opérations sur les paramètres du contexte de production contrôlés expérimentalement. Nous avons ensuite, pour rendre l'analyse la plus «automatique» possible, exclu les unités dont le statut plurifonctionnel était trop important, c'est-à-dire les unités qui pouvaient constituer la trace de plusieurs opérations distinctes sur nos paramètres. Pour les morphèmes de base, nous avons retenu certains déterminants du verbe: les temps simples de l'indicatif (présent, passé-composé, passé simple, futur simple et imparfait) et les auxiliaires d'aspect. Pour les morphèmes prédicatifs, nous avons retenu les unités complexes de passivation et de nominalisation, et nous avons rassemblé en un indice de «modalités d'énonciation» les transformations du statut déclaratif (ordre, exclamation et interrogation). En ce qui concerne les unités substitutives, nous avons relevé les pronoms et adjectifs de première et deuxième personne, les déïctiques temporels, ainsi que les pronoms anaphoriques dans leur ensemble. Pour ce qui est enfin des morpho-lexèmes, à titre d'hypothèse heuristique, nous avons relevé trois classes d'unités: les organisateurs temporels, les organisateurs logico-argumentatifs (lexico-syntaxiques et i-m-i-textuels), ainsi que les modalités d'énoncé (cf. annexe I pour une définition de ces catégories).

B. 2. Le calcul d'indices de rapport

Nous avons élaboré un indice de *densité syntagmatique* (rapport entre le nombre de noms noyaux et le nombre de déterminants lexicaux), qui constitue une mesure de la taille moyenne des syntagmes nominaux. Pour évaluer la longueur moyenne des propositions, nous avons en outre calculé un indice de *densité verbale* (rapport du nombre de verbes au nombre de mots).

C. Hypothèses générales

En nous inspirant notamment des travaux de la linguistique énonciative (BENVENISTE, 1966; CULIOLI, 1976; SIMONIN-GRUMBACH, 1975) nous avons émis les hypothèses suivantes:

1) Les textes produits dans les conditions de *discours en situation* se caractériseraient par une présence significative (c'est-à-dire significativement plus importante que dans d'autres textes) des unités suivan-

tes: temps de l'indicatif présent, du passé composé, du futur simple, auxiliaire «aller», modalités d'énonciation, pronoms ou adjectifs exophoriques, et déïctiques temporels.

2) Les textes produits dans les conditions de *discours théorique* se caractériseraient par une présence significative des organisateurs logico-argumentatifs, lexico-syntaxiques et i-m-i-textuels, par les modalités d'énoncé, les passivations et les nominalisations.
3) Les textes produits dans les conditions de *narration* se caractériseraient par la présence significative des temps du verbe imparfait et passé simple, par les auxiliaires d'aspect (autres que «aller»), par les anaphores et par les organisateurs temporels.
4) Dans les textes théoriques et les narrations, les morphèmes substitutifs déïctiques seraient absents (pronoms et adjectifs exophoriques et déïctiques temporels).
5) L'indice de densité syntagmatique serait significativement plus élevé dans les discours théoriques que dans les discours en situation. L'indice de densité verbale serait au contraire plus élevé dans les discours en situation que dans les discours théoriques.

D. Procédures d'analyse des données

Pour tenir compte des légères variations de longueur des extraits, ainsi que des variations de longueur des phrases, nous avons rapporté le nombre des unités relevées à un référentiel commun. Pour 11 unités, il s'agit du nombre total de mots de l'extrait (référentiel 1000), et pour les 9 autres (les temps du verbe, les auxiliaires d'aspect, la passivation et les modalités d'énonciation), il s'agit du nombre de verbes de l'extrait (référentiel 100). Aux 20 indices ainsi établis s'ajoutent les deux indices de rapport (densité syntagmatique et densité verbale), donnant un total de 22 chiffres caractérisant chaque texte analysé.

Le tableau I présente la distribution des 22 indices pour l'ensemble des textes produits dans nos trois conditions expérimentales. Le choix des informations rassemblées dans ce tableau nous a été suggéré par des travaux antérieurs (cf. Bain et al., 1982); ayant analysé un premier échantillon de textes «tout venants», nous avons en effet constaté que nos indices se comportaient de manière différente, et que l'on pouvait les regrouper en trois catégories distinctes:

a) les indices correspondant à des unités qui semblent fonctionner selon le critère dichotomique *présence-absence* (exemple: pronoms et adjectifs de la deuxième personne);

Tableau I. 1: Différences entre trois groupes de 50 textes contrastés (polaires): pour 22 indices.
DS = Discours en situation; N = Narration; DT = Discours théorique.

1. Indices ayant pour référentiel le nombre de mots (= 1000)

Unités	Type d'énonc.	Moyenne	Ec.-type	m. de var.	% de présence de l'unité	Oppositions**
			sur 1000 mots			
Pron./adj. 1re p. sing.	DS*	42,2	25,4	4– 96	100%	DS > (N ≃ DT)
	N	5,5	18,2	0– 92	18%	
	DT	1,0	3,9	0– 20	16%	
Pron./adj. 1re p. plur.	DS*	5,0	7,1	0– 39	62%	(DS ≃ DT) > N
	N	2,2	7,2	0– 37	16%	
	DT	4,6	5,1	0– 18	76%	
Pron./adj. 2e p. sing.	DS*	19,7	18,2	0– 83	75%	DS > (N ≃ DT)
	N	0	0	–	0%	
	DT	0	0	–	0%	
Pron./adj. 2e p. plur.	DS*	14,9	17,2	0– 72	78%	DS > (N ≃ DT)
	N	0,2	0,7	0– 4	10%	
	DT	0	0	–	0%	
Déïctiques temporels	DS*	1,8	2,6	0– 11	48%	DS > (N ≃ DT)
	N	0,1	0,4	0– 2	12%	
	DT	0,1	0,4	0– 2	10%	
Organisateurs temporels	DS	0,4	1,0	0– 4	20%	N > (DS ≃ DT)
	N*	0,8	1,0	0– 4	50%	
	DT	0,2	0,5	0– 2	12%	
Anaphores	DS	69,0	23,0	30–126	100%	(N ≃ DS) > DT
	N*	71,5	18,2	20–126	100%	
	DT	35,1	16,7	3– 85	100%	

Unités	Type d'énonc	Moyenne	Ec.-type	m. de var.	% de présence de l'unité	Oppositions**
Organ. arg. lexico-syntaxiques	DS	1,7	2,1	0– 7	56%	DT > (DS ≃ N)
	N	0,9	1,4	0– 8	50%	
	DT*	6,2	3,3	0– 16	98%	
Organ. arg. i-m-i-textuels	DS	1,7	5,1	0– 27	26%	DT > (DS ≃ N)
	N	1,6	2,6	0– 12	50%	
	DT*	23,8	17,5	0– 92	98%	
Modalités d'énoncé	DS	0,5	0,8	0– 4	32%	DT > DS > N
	N	0,2	0,5	0– 3	20%	
	DT*	0,9	1,5	0– 8	44%	
Nominalisations	DS	0	0	–	0%	non pertinentes
	N	0,04	0,2	0– 1	4%	
	DT*	0,3	0,9	0– 5		

2. Indices ayant pour référentiel le nombre de verbes (= 100)

Unités	Type d'énonc.	Moyenne	Ec.-type	m. de var.	% de présence de l'unité	Oppositions**
			sur 100 verbes			
Présent	DS*	58,3	15,4	18– 86	100%	(DT ≃ DS) > N
	N	4,8	11,0	0– 59	54%	
	DT*	63,9	13,1	30– 87	100%	
Futur	DS*	2,6	2,6	0– 10	80%	(DS ≃ DT) > N
	N	0,1	0,3	0– 2	8%	
	DT	3,5	4,7	0– 23	80%	
Passé composé	DS*	9,3	5,2	1– 22	100%	DS > DT > N
	N	0,7	2,2	0– 11	22%	
	DT	4,8	3,9	0– 19	94%	

Imparfait	DS	9,1	9,5	0– 46	96%	N > (DS ≃ DT)
	N*	34,6	11,3	5– 63	100%	
	DT	2,8	3,7	0– 17	76%	
Passé simple	DS	0,04	0,25	0– 1	2%	N > (OS ≃ DT)
	N*	27,8	12,8	1– 54	100%	
	DT	0,7	2,1	0– 11	16%	
Modalités d'énonciation	DS*	32,8	17,7	1– 77	100%	DS > (N ≃ DT)
	N	2,1	2,4	0– 9	74%	
	DT	1,8	2,3	0– 12	64%	
Auxiliaires d'aspect	DS	0,6	0,9	0– 4	42%	N > (DS ≃ DT)
	N*	1,6	1,4	0– 6	80%	
	DT	0,8	1,6	0– 9	40%	
Auxiliaire *aller*	DS*	2,1	1,8	0– 8	84%	DS > (DT ≃ N)
	N	0,4	0,6	0– 3	36%	
	DT	0,5	1,3	0– 7	28%	
Passive	DS	0,1	0,3	0– 1	10%	DT > (N > DS)
	N	0,7	0,9	0– 4	52%	
	DT*	2,4	2,2	0– 12	84%	

3. Indices se présentant sous forme de rapport (densité)

Densité verbale	DS	0,151	0,018	0,110–0,205	–	DS > N > DT
	N	0,132	0,018	0,088–0,184	–	
	DT	0,090	0,015	0,059–0,126	–	
Densité syntagmatique	DS	0,221	0,123	0,049–0,590	–	DT > N > DS
	N	0,559	0,229	0,147–1,454	–	
	DT	1,324	0,619	0,519–3,491	–	

* signale la catégorie de texte à laquelle l'unité avait été attribuée par hypothèse.

**≃ signifie ici «peu différente de» ou «relativement proche de», compte tenu des ordres de grandeurs des nombres comparés (moyenne ou % de présence, selon les cas) et des variances intra-groupes.

b) les indices qui ont une forte dispersion, attestant de différences de fréquence de production des unités (exemple: temps présent, densité syntagmatique);
c) les indices correspondant à des marques ayant un fonctionnement intermédiaire entre a) et b), c'est-à-dire pouvant être ou absentes ou plus ou moins fréquentes (exemple: le temps imparfait).

Aux moyennes et écarts-types, qui sont des mesures surtout adéquates pour les indices de catégorie b), nous avons par conséquent ajouté une mesure du pourcentage de textes dans lesquels l'unité est présente au moins une fois (% de présence), ainsi qu'une indication de la marge de variation (fréquence minimale et maximale) de l'unité dans le groupe. A titre d'exemple, la première ligne du tableau I.1. se lit de la manière suivante. Dans notre échantillon de discours en situation (1re colonne), on rencontre en moyenne 42 pronoms ou adjectifs se référant à la première personne (2e colonne); la dispersion autour de cette moyenne est de 25 environ (3e colonne); le nombre minimum d'unités observées est de 4, le maximum de 96 (4e colonne); tous les textes recueillis dans cette condition DS contenaient au moins une unité (100% de présence; 5e colonne). La lecture des deux lignes qui suivent montre que l'unité concernée est rare dans les narrations, à l'exception de quelques textes, et qu'elle est exceptionnelle dans le discours théorique; elle montre également que la majorité des extraits narratifs ou scientifiques analysés (plus de 80%) ne contenaient pas cette unité. La comparaison entre ces trois lignes est résumée dans une formule (6e colonne) caractérisant le type de rapport existant entre les trois catégories de textes, pour l'unité concernée. Le tableau I.2. se lit de la même manière, le référentiel étant dans ce cas un total théorique de 100 verbes. On relèvera par exemple que le temps présent est caractéristique des deux types de discours; on l'observe en effet dans tous ces textes (100% de présence), au minimum dans 18 formes verbales et en moyenne dans 60 d'entre elles; il est par contre beaucoup plus rare dans les narrations (moins de 1/100), 54% de ces textes n'en contenant aucun.

Nos distributions étant de formes diverses, et rarement gaussiennes, nous avons été contraints de renoncer aux tests de la statistique inférentielle. Nous jugerons par conséquent du caractère significatif ou non des différences ou ressemblances observées entre nos trois groupes de textes en nous référant à des critères de présence ou de fréquence, qui nous paraissent plus pertinents sur le plan de la communication verbale. Nous admettrons donc qu'un indice fonctionne efficacement pour caractériser un type de texte,

a) s'il est *présent* (ou inversément *absent*) dans un et un seul de nos trois groupes de textes (à quelques exceptions près, qu'il conviendra d'expliquer), et/ou
b) s'il contraste clairement les moyennes d'occurrence, et permet de distinguer les groupes de textes où la *fréquence d'apparition* de l'unité concernée est élevée, moyenne ou faible, avec un minimum de recouvrement.

Résultats

Les données quantitatives résultant du dépouillement de notre corpus sont présentées au tableau I, selon les modalités décrites plus haut. Dans une première analyse, nous examinerons tout d'abord la pertinence de nos hypothèses générales pour nos trois conditions de production, et pour chaque unité séparément; nous procéderons ensuite à une analyse des profils d'unités linguistiques caractéristiques.

A. Les unités caractéristiques du discours en situation (DS)

Trois unités sont particulièrement utilisées dans ce premier type de texte: les pronoms et adjectifs de la deuxième personne, les pronoms et adjectifs de la première personne du singulier, ainsi que les modalités d'énonciation.

La *deuxième personne* est présente dans tous les extraits de DS; elle est absente dans tous les extraits de discours théorique (DT) ou de narration (N), pour ce qui est du singulier; au pluriel, elle est rare ou exceptionnelle dans les narrations.

La *première personne du singulier* est présente elle aussi dans tous les extraits de DS, et elle est beaucoup moins fréquente dans les narrations ou les discours théoriques (présence dans moins d'un extrait sur cinq). Cette unité apparaît en réalité dans quelques romans à la première personne; on la trouve également dans quelques DT, sous la forme:
- de remarques auto-biographiques, de références aux circonstances ou au cadre entourant l'acquisition des connaissances exposées dans l'ouvrage: «c'est là un domaine de recherche actuellement poursuivi dans *mon* laboratoire»;
- de relativisation des affirmations («pour moi», «à mon avis», «c'est ce que *j*'appelle», «ce que A. et *moi* nous appelons»);
- d'un commentaire de l'auteur structurant pour des raisons pédagogiques son exposé, donc fournissant des repères dans son discours ou

insistant sur certains points («*J'*ai volontairement traité uniquement le modèle le plus simple possible . . .», «*J'*analyserai ce rapport en 1 et 2», «. . . dont *j'*analyserai maintenant . . .», «*Je* bornerai mon étude ici . . .», . . .«dont *je* voudrais signaler . . .»).

La première personne du pluriel, bien que présente dans deux-tiers des DS, est cependant utilisée dans une proportion quasi identique dans les DT; il s'agit là souvent d'une forme impersonnelle, plus facile à utiliser (d'un point de vue morphosyntaxique) que la structure passive. En l'absence d'une possibilité technique de différencier ce *nous* singulier et *nous* pluriel du DS, nous ne pouvons considérer que cette unité est caractéristique du discours en situation.

Les *modalités d'énonciation* sont présentes dans tous les extraits de DS; pour 100 verbes, on dénombre en moyenne une trentaine de formes interrogatives, impératives ou exclamatives. Ce type d'unité est cependant également présent dans de nombreux extraits de narration (74%) et de discours théoriques (64%). Pour la narration, c'est le recours au style indirect libre (sous forme d'une ou deux interrogations) qui explique l'essentiel des occurrences; pour le discours théorique, les quelques unités qui apparaissent dans les extraits jouent généralement un rôle dans la structuration argumentative de l'exposé; il s'agit de questions plus ou moins rhétoriques ou d'impératifs introduisant des hypothèses («supposons . . .»). Dans nos textes narratifs ou théoriques, ce recours aux procédés stylistiques reste cependant rare et l'indice de fréquence moyenne est très discriminatif.

A ces trois unités s'ajoutent deux indices qui permettent de différencier le DS des deux autres types de textes; il s'agit de la *densité syntagmatique* (mesure de la taille moyenne des syntagmes nominaux), qui est très faible dans les DS (un qualifiant pour cinq noms), et corrélativement, de la *densité verbale,* qui y est élevée (150 verbes en moyenne pour 1000 mots).

Outre ces unités et indices particulièrement discriminatifs, le discours en situation se caractérise également par la présence de certaines désinences verbales, par celle de l'auxiliaire «aller» ainsi que des déïctiques temporels.

En se fondant sur le seul critère de présence/absence, il est possible d'identifier un groupe de trois désinences verbales qui opposent les deux types de discours à la narration; il s'agit du *présent,* du *passé composé* et du *futur simple,* qui constituent de la sorte un *sous-système temporel discursif.* L'analyse des fréquences moyennes d'occurrence révèle en outre que le DS suscite relativement plus de *passés composés,* le DT,

relativement plus de *présents,* alors que les *futurs* se distribuent de manière équivalente dans les deux types d'extraits (environ 3 occurrences pour 1000 verbes).

L'*auxiliaire d'aspect «aller»* est présent dans la plupart des extraits de DS (84%) avec une fréquence moyenne de 2 pour 1000 verbes; il apparaît beaucoup plus rarement dans les narrations ou les discours théoriques.

Les *déïctiques temporels* apparaissent de manière significativement plus importante dans les DS que dans les autres types de textes. Toutefois, pour des échantillons d'une taille de 1000 mots, l'efficacité discriminative de cette unité est sujette à caution, dans la mesure où elle n'apparaît que dans un DS sur deux. Il s'agit ici d'une unité dont l'absence n'est pas significative! Les quelques occurrences relevées dans la narration ou dans le discours théorique s'intègrent à des récits à la première personne (cf. plus haut), à des passages en style indirect libre, ou correspondent à des emplois par extension («aujourd'hui» dans le sens d'«à l'heure actuelle», «hier» indiquant un passé récent et «demain» renvoyant à un futur proche).

B. Les unités caractéristiques de la narration

Si, pour le discours en situation, nous disposons d'un ensemble important d'unités et d'indices spécifiques, il n'en va pas de même pour la narration dans laquelle deux unités seulement témoignent d'une bonne efficacité discriminative; il s'agit des désinences verbales *passé simple* et *imparfait,* qui constituent le sous-système temporel du récit déjà décrit par BENVENISTE (1966) et par d'autres auteurs. Le passé simple apparaît avec une fréquence élevée dans tous nos extraits narratifs, alors qu'il est exceptionnel dans les extraits recueillis dans d'autres conditions (on observe un monologue narratif dans un DS théâtral, et quatre passages «historiques» à l'intérieur de DT scientifiques). L'imparfait quant à lui est certes possible et effectivement utilisé dans les trois types de textes, mais le critère de fréquence d'occurrence différencie nettement les narrations (35 imparfaits pour 100 verbes) des autres textes (moins de 10 imparfaits pour 100 verbes).

Les *auxiliaires d'aspect* et les *organisateurs temporels* ont une fréquence d'emploi plus élevée dans les extraits narratifs que dans les autres extraits; ces deux unités sont donc bien particulièrement liées à la narration comme nous en avions formulé l'hypothèse, mais leur pouvoir discriminatif est faible. Pour les auxiliaires d'aspect, on observe en

moyenne deux occurences dans 80% des extraits narratifs, mais on note une fréquence d'apparition de même ordre dans 40% des extraits discursifs (DS et DT). Les organisateurs temporels quant à eux sont certes rares dans les textes discursifs (moins de 20%), mais ils ne sont produits que dans la moitié de nos extraits narratifs. Il s'agit ici d'une unité qui est vraisemblablement nécessaire à la structuration des narrations, mais qui n'apparaît pas nécessairement dans un extrait de la taille de 1000 mots choisis au hasard. Cette unité fonctionne sans doute sur des empans textuels plus larges, et il existe par ailleurs d'autres procédés de structuration narrative que nous n'avons pas retenus dans notre grille de dépouillement en raison de leur polyfonctionnalité (division en chapitres, subordonnées temporelles etc. . .).

Dans la définition que nous en avons retenue, l'unité *anaphore* ne permet pas de distinguer les narrations et les discours en situation.

A s'en tenir aux unités et indices retenus dans notre grille de classification de textes, on constate que la narration se caractérise autant par l'*absence* ou la *rareté* de certaines unités que par la fréquence ou la présence des unités prévues. Ce phénomène est illustré par les formules de la dernière colonne du tableau I (oppositions); on y observe que les désinences verbales de *futur* ou de *passé composé* sont exceptionnelles ou rares dans la narration, et qu'il en est de même pour la *première personne du pluriel* et pour les modalités d'énoncé[1]. Ces unités, beaucoup plus fréquentes en DS et DT opposent par conséquent les deux formes de discours à la narration.

C. Les unités caractéristiques du discours théorique

Les deux classes d'unités les plus caractéristiques de ce troisième type de textes sont les *organisateurs inter-, méta- et intra-textuels* (i-m-i-textuels) et les *organisateurs lexico-syntaxiques,* que l'on observe dans presque tous les extraits de DT (49 textes sur 50). Ces organisateurs apparaissent aussi dans une proportion non négligeable d'extraits de narration ou de discours en situation (50% en moyenne), mais leur fréquence y est nettement moins élevée; dans ces cas, ils fonctionnent à l'intérieur de passages clairement argumentatifs[2].

1 cf. infra nos réserves quant au fonctionnement de cet indice.

2 Le caractère oral de la majorité des discours en situation, leur mode de transcription et nos critères introduisent probablement un biais dans l'évaluation des inter-méta-intra-textuels, dont le nombre est sous-évalué (cf. par exemple: les procédés suprasegmentaux de citations orales, de structurations des étapes d'un raisonnement).

La structuration de l'argumentation que reflètent ces deux catégories d'unités se traduit également par le caractère très élevé de l'indice de *densité syntagmatique,* qui est de deux à six fois plus important en DT que dans les deux autres types de textes. Le discours théorique se caractérise en effet par diverses formes d'expansion des groupes nominaux à fonction casuelle: adjectifs épithètes, participes passés fonctionnant comme adjectifs, compléments de noms, appositions etc... Pour cette même raison, la *densité verbale* est nettement plus faible dans ce type de texte que dans les deux autres (moins de 100 verbes pour 1000 mots).

Dans notre analyse des unités caractéristiques du DS, nous avions isolé un sous-système temporel du discours, regroupant les désinences verbales *présent, passé composé* et *futur simple.* Les emplois de ces désinences dans le discours en situation et dans le discours théorique se recouvrent en effet largement, mais l'observation des fréquences moyennes (par rapport au nombre de verbes, et donc, compte tenu des différences de densité verbale) fait apparaître un emploi sensiblement moins important du passé composé, dont la fonction dans le DT paraît surtout aspectuelle, alors qu'elle serait plus clairement temporelle dans le DS.

Les morphèmes de *passivation* constituent une unité qui apparaît (une ou plusieurs occurrences) dans 84% de nos extraits théoriques. La définition restrictive que nous avons adoptée pour cette unité (forme verbale *et* «complément d'agent») ne rend cependant pas compte de la fréquence réelle de l'utilisation de cette voix dans le discours théorique. Nous l'avons néanmoins conservée dans la mesure où toute définition plus souple, en même temps qu'elle rendrait justice à l'emploi du passif dans le discours théorique, admettrait également des formes superficiellement semblables sans valeur de passif. Les données obtenues nous permettent cependant d'opposer clairement le DT au DS, dans lequel cette unité est exceptionnelle, alors que la narration occupe une position intermédiaire.

L'unité *modalité d'énoncé* apparaît avec une fréquence moindre que prévue dans l'ensemble de nos extraits; elle n'est présente que dans 44% des DT, avec une fréquence moyenne d'occurrence très faible et même si elle apparaît dans moins de DS et de N, elle ne peut être considérée comme un indice discriminatif en elle-même. L'unité *nominalisation* quant à elle a une fréquence d'apparition trop faible pour faire l'objet d'une analyse; elle ne peut donc caractériser aucun texte.

D. Caractéristiques linguistiques des DS, DT et N

Au terme de cette première analyse, il est possible de dresser une sorte de «portrait-robot» des textes recueillis dans les trois conditions de production définies plus haut. Le tableau II énumère, pour chaque type contextuel, les unités qui ont en moyenne une forte probabilité d'être présentes ou absentes dans un fragment de 1000 mots, et celles qui y apparaissent avec une fréquence relative élevée ou faible.

Par rapport à nos hypothèses générales, cinq remarques s'imposent:

1) on peut définir un ensemble de trois unités (première personne du pluriel, présent et futur) qui caractérisent le discours (DS + DT) par opposition à la narration;
2) les textes narratifs sont surtout identifiables par l'absence ou la faible fréquence du futur, du passé composé, des pronoms et adjectifs déïctiques;
3) contrairement à nos hypothèses, la première personne du pluriel, le futur et les déïctiques temporels ne peuvent être considérés comme des unités spécifiques du DS;
4) contrairement à nos hypothèses, les anaphores n'apparaissent pas de manière significativement plus élevée dans la narration que dans les deux autres types de textes;
5) les nominalisations et les modalités d'énoncé sont des unités trop peu fréquentes pour constituer des indices discriminatifs.

La description des caractéristiques de chaque type de textes que nous venons de présenter résulte d'une *analyse par unité ou par indice;* nous avons obtenu des sous-ensembles d'unités dépendant manifestement des conditions de production que nous avions définies. Il se pourrait cependant que ces sous-ensembles ne constituent que des assemblages hétéroclites d'unités fonctionnant en réalité dans des sous-groupes de conditions de production non identifiés dans nos expériences. En d'autres termes, l'analyse actuelle ne nous garantit pas que les unités qui apparaissent dans la même colonne de notre tableau 2 apparaissent *simultanément* dans les *mêmes extraits* de textes. Pour attester de la réalité «fonctionnelle» de nos portraits-robots, il convient de vérifier l'existence de *profils caractéristiques d'indices,* c'est-à-dire d'ensembles d'unités présentes ou absentes, fréquentes ou rares en *même temps* dans un grand nombre de textes d'une catégorie donnée. Nous avons eu recours pour cela à une analyse discriminante[3].

3 Nous renonçons dans le cadre de cet article à présenter plus en détail l'analyse discrimante en renvoyant les lecteurs intéressés aux ouvrages de statistique multivariée.

Tableau II: Résumé des caractéristiques spécifiques des trois catégories de textes: entre parenthèses, les caractéristiques partagées avec une autre catégorie, en opposition avec la troisième.

Caractéristique	Discours en situation	Narration	Discours théorique
Présence[1] ou fréquence relativement plus élevée de l'unité[3]	Pron./adj. 2e pers. sing. et plur.: p+f+ Pron./adj. 1re pers. sing.: p+f+ Modalités d'énonciation: f+ Passé composé: f+ Densité verbale: = 15 v./1000 mots Auxiliaire *aller:* f+p+ (présent: p+f+ ≃ DT) (futur: p+f+ ≃ DT) (anaphores pron.: f+ ≃ N) (pron./adj. 1re pers. pl. p+f+ ≃ DT)	Passé simple: p+f+ Imparfait: f+ Auxiliaires d'aspects: p+ Organ. temporels: p+ (Anaphore pron. f+ ≃ DS)	Organ. i-m-i-textuels: f+p+ Organ. lexico-syntax.: f+p+ Densité syntagm. > 1,0: plus d'un qualifiant par nom noyau Passive: f+p+ (futur et présent: p+f+ ≃ DS) (Pron./adj. 1re pers. plur. p+f+ ≃ DS)
Absence[2] ou fréquence relativement plus faible de l' unité[3]	Densité syntagm. < 0,25: moins d'un qualifiant pour 4 noms noyaux Passive: f-p- (passé simple: f-p- ≃ DT) (organ. tempor.: p-f- ≃ DT)	Futur: p-f- Passé composé: p-f- Pron./adj. 1re pers. pl.: p-f- Modalités d'énoncé: f-p- (pron./adj. 2e pers. sing. et pl: p-f- ≃ DT) (pron./adj. 1re pers. sing.: p-f- ≃ DT) (déïctiques tempor.: p-f- ≃ DT)	Densité verbale < 10 verbes pour 100 mots (pron./adj. 1re pers. sing.: p-f- ≃ N) (pron./adj. 2e pers. sing. et plur.: p-f- ≃ N) (passé simple: f-p- ≃ DS) (déïctiques tempor.: p-f- ≃ N) (organ. tempor.: p-f- ≃ DS)

1 Pour faire figurer une unité dans cette liste, nous avons notamment exigé sa présence dans au moins 50% des textes du type considéré.
2 Absence de l'unité considérée dans plus de 75% des textes.
3 p+, p-, f+, f- signalent qu'une unité est considérée comme caractéristique du fait de sa présence ou de son absence, de sa fréquence élevée ou faible.

E. Analyse des profils d'unités linguistiques

L'analyse discriminante que nous avons entreprise représente le moyen adéquat et synthétique:

- de valider *nos hypothèses de classification des unités* (cf. p. 11) en examinant comment se structurent les oppositions entre nos trois groupes de textes définis a priori: en observant l'importance des deux axes discriminants possibles et les regroupements des unités sur ces dimensions (corrélations positives et négatives les plus élevées avec chaque fonction discriminante);
- de contrôler l'efficacité du *classement des textes* opéré sur la base des 22 indices retenus, en caractérisant chacun des textes par deux scores composites (scores discriminants) fournis par les fonctions discriminantes, en représentant grâce à ces deux coordonnées chaque texte sur un plan (graphique 1) et finalement en comparant les ensembles de points ainsi obtenus avec le classement a priori de nos extraits.

L'analyse discriminante (tableau III) atteste une nette relation entre l'appartenance à nos groupes de textes et l'ensemble de nos 22 indices. Ce résultat signifie entre autres que connaissant les conditions de production d'un texte on peut prédire dans une certaine mesure quelques-unes de ses caractéristiques morphosyntaxiques, en l'occurrence son profil d'unités (à l'exception de certaines d'entre elles signalées plus loin). L'analyse apporte également des indications sur le nombre de dimensions nécessaires pour décrire les différences entre nos trois groupes. En effet, on aurait pu faire l'hypothèse qu'un seul axe suffisait pour rendre compte de l'essentiel des oppositions entre nos trois catégories. Ce serait le cas si:

- les deux types de discours (DS et DT) avaient à peu près les mêmes caractéristiques et s'opposaient à la narration (par exemple, si toutes les oppositions étaient du type de celle observée pour la désinence présent); ou si
- l'une de trois catégories constituait un cas intermédiaire entre les deux autres, situées aux pôles d'une dimension unique (cf. la position de N par rapport à DS et DT pour la densité syntagmatique).

Cette hypothèse d'une unidimensionalité de la discrimination doit être rejetée. L'analyse dégage deux axes contrastant efficacement nos trois groupes de textes et d'importance ou valeur discriminante assez proche (coefficients de corrélation canonique: $r_1{}^* = .96$ et $r_2{}^* = .94$). Si nous considérons (tableau III et graphique 1) la position des centroïdes (moyennes des scores discriminants) DS, N et DT de nos trois groupes

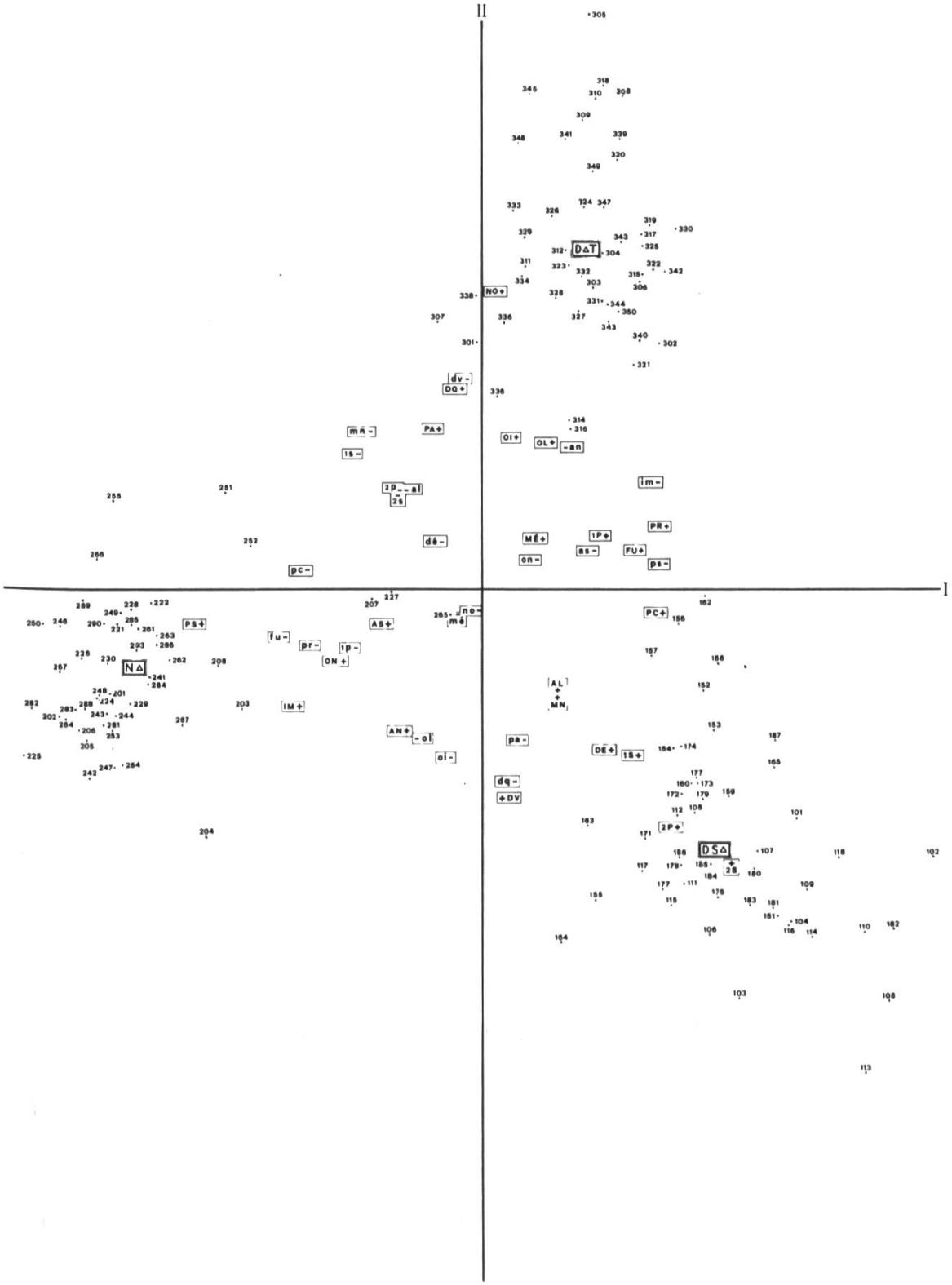

Graphique 1: Distribution sur le plan discriminant des textes (1.. = DS; 2.. = N; 3.. = DT) et des unités (pour les sigles, cf. Tab. III, 1re col; MAJUSCULES et signe +: présence de l'unité; minuscule et signe –: absence de l'unité).

Tableau III: Analyse discriminante sur trois groupes de textes et des 22 indices, rapportées à 1000 mots ou verbes.

marques		pattern factoriel		
		Id	IId	
1S	pron./adj. 1re pers. sing.	.45	–.60	
1P	pron./adj. 1re pers. plur.	.20	.02	
2S	pron./adj. 2e pers. sing.	.47	–.51	
2P	pron./adj. 2e pers. plur.	.40	–.45	
PR	présents	.89	.29	
FU	futurs	.39	.20	
PC	passé composé	.66	–.22	
IM	imparfaits	–.81	–.36	
PS	passés simples	–.89	–.19	
MN	modalités d'énonciation	.57	–.64	
DE	déïctiques temporels	.31	–.34	
ON	organisateurs temporels	–.23	–.17	
AN	anaphores	–.24	–.64	
AU	auxiliaires d'aspect	–.33	–.01	
AL	auxiliaires «aller»	.40	–.37	
OL	organisateurs lexico-syntaxiques	.30	.67	
OI	organisateurs intra-méta-intertext.	.21	.71	
ME	modalités d'énoncé	.16	.21	
NO	nominalisations	.04	.24	
PA	passives	.02	.62	
DQ	densité syntagmatique	–.01	.81	
DV	densité verbale	.01	–.88	
	% de variance expliquée	56,8%	43,2%	facteur
Centroïdes	discours en situation	0,92	–0,97	% var.
	narration	–1,32	–0,30	
	discours théorique	0,40	1,28	

dans le plan discriminant, nous observons qu'ils constituent les trois sommets d'un triangle approximativement équilatéral. Cette structure triangulaire est la traduction géométrique du fait que chaque catégorie de textes est caractérisée par un sous-ensemble d'unités spécifiques qui l'opposent aux deux autres catégories, unités par ailleurs corrélées entre elles (simultanément présentes ou absentes, fréquentes ou rares dans de nombreux textes); d'autre part, chaque catégorie a des caractéristiques communes séparément avec chacune des deux autres (cf. tableau II, marques citées entre parenthèses).

Les corrélations entre nos 22 indices et chacune des fonctions discriminantes montrent le rôle que ces unités jouent dans les oppositions intergroupes et mettent en évidence les regroupements entre variables. Compte tenu de la position dans ce cas relativement arbitraire des deux

Tableau IV: Analyse factorielle, en composantes principales, sur les 22 indices et l'ensemble des textes (N = 150).

		saturations If	II f	
1S	pron./adj. 1re pers. sing.	–.64	.44	Coïncidence entre les
1P	pron./adj. 1re pers. plur.	.00	.30	facteurs dégagés par les
2S	pron./adj. 2e pers. sing.	–.56	.39	analyses discriminante
2P	pron./adj. 2e pers. plur.	–.46	.43	et factorielle:
PR	présents	.17	.87	
FU	futurs	.19	.48	Cosinus entre les axes
PC	passé composé	–.29	.57	
IM	imparfaits	–.22	–.82	Id et IIf: .994
PS	passés simples	–.10	–.87	
MN	modalités d'énonciation	–.66	.49	IId et If: .996
DE	déïctiques temporels	–.42	.38	
ON	organisateurs temporels	–.14	–.32	
AN	anaphores	–.63	–.36	
AU	auxiliaires d'aspect	.00	–.38	
AL	auxiliaires «aller»	–.43	.41	
OL	organisateurs lexico-syntaxiques	.63	.36	
OI	organisateurs intra-méta-intertext.	.68	.33	
ME	modalités d'énoncé	.22	.17	
NO	nominalisations	.31	.10	
PA	passives	.68	.12	
DQ	densité syntagmatique	.86	.11	
DV	Densité verbale	–.90	–.08	

I	II	III	IV	V
24,4%	20,9%	7,9%	6,3%	5,1%
45,3%				

axes (une rotation n'apporterait pas de modification aux oppositions caractérisées par la structure triangulaire), nous obtenons une description très proche de celle que nous avons déjà donnée à partir des analyses précédentes; nous nous contenterons donc d'en dégager les traits saillants.

Le premier axe horizontal, oppose à la *narration* (pôle négatif) le *discours* (DT, DS), plus particulièrement le discours *en situation* (pôle positif). En examinant les corrélations entre indices et fonctions discriminantes (tableau III), on constate que les marques qui contribuent le plus à cette discrimination sont

- au pôle négatif (N) les désinences verbales du récit: passé simple et imparfait;
- au pôle positif (DT et DS) le présent, temps du discours, et le passé composé, caractéristique du discours en situation.

Pour cette opposition narration-discours, les indices verbaux apparaissent les plus efficacement discriminants, en partie parce qu'il s'agit d'unités relativement fréquentes et bien dispersées, donc sur lesquelles les différences intercatégories sont plus importantes. Sur cette première dimension on retrouve également, avec des corrélations moyennes, la plupart des unités figurant dans les colonnes 1 et 2 (N et DS) du tableau II.

Le *deuxième axe* discrimine les *deux types de discours* DT et DS[4]. Au pôle positif le discours théorique, caractérisé surtout par sa densité syntagmatique, ses organisateurs argumentatifs et la présence de passives; au pôle négatif le discours en situation, dont les unités les plus spécifiques sont la densité verbale (élevée), la fréquence des anaphores, la présence de nombreuses modalités d'énonciation et de pronoms ou adjectifs de la première personne (sing.) et deuxième personne (sing. et plur.)[5].

Afin de mieux illustrer la relation entre les groupes de textes[6] et les indices morphosyntaxiques, nous les avons représentés sur le même graphique (graphique 1). Nous avons situé les unités dans l'espace des textes en calculant pour chacune d'elles la moyenne des scores discriminants pour deux sous-ensembles des fragments analysés:

- ceux où l'unité était *présente* ou fréquente: sigle en majuscule suivi du signe + (Ex.: PA+: présence de passives);
- ceux où cette unité était *absente* ou peu fréquente: sigle en minuscule suivi du signe – (Ex.: pa-: absence de passives).

Compte tenu des différences d'approche (modes de calcul), les nouveaux portraits-robots que nous obtenons ainsi ne diffèrent guère de ceux déjà décrits ci-dessus. Nous nous limiterons donc à quelques commen-

4 Nous ne commenterons pas certaines différences entre nos diverses analyses (tableaux II et III, graphique 1), dues à ces différences dans la façon de contraster les textes.

5 Nous avons retrouvé une telle structure des unités dans une analyse factorielle sur l'ensemble des 150 textes. Les composantes principales sont présentées au tableau IV. On observe que les deux premiers facteurs sont pratiquement identiques aux deux dimensions dégagées par l'analyse discriminante (le recouvrement entre ces vecteurs a été évalué selon la méthode proposée par KAISER, 1960: cosinus entre les vecteurs correspondants: .99). Les regroupements d'unités sont donc caractéristiques des relations entre les 22 indices et des différences intertextes dans l'ensemble du corpus. Ils ne sont pas liés essentiellement au regroupement des textes dans nos trois catégories. On mettrait probablement en évidence une structure semblable en analysant un grand nombre de textes tout-venant, comme l'a montré une analyse factorielle antérieure (BAIN et al., 1982) sur des fragments de provenance diverse. Nous avons là une preuve supplémentaire de la pertinence des unités choisies pour différencier les types de textes.

6 Sur le plan discriminant du graphique 1 chaque numéro désigne l'emplacement d'un texte (cf. liste en annexe); le chiffre des centaines identifie la catégorie attribuée a priori: 1.. = DS; 2.. = N; 3.. = DT.

taires sur les points mis en évidence par le graphique. Dans cette forme de représentation exprimant les relations en terme de distance, on notera à proximité du centroïde (centre de gravité du groupe) DS la présence de la deuxième personne du pluriel et du singulier (2S+ et 2P+); marquant l'interaction avec un interlocuteur (destinataire, coproducteur du discours), elle souligne ainsi la principale spécificité de cette catégorie. Le graphique confirme l'importance primordiale des désinences verbales pour caractériser la narration: proche du pôle N on retrouve la présence du passé simple et de l'imparfait (PS+ et IM+), mais aussi l'absence (ou la faible fréquence) du futur, du passé composé et du présent (fu-, pc-, pr-).

Près du groupe des textes de discours théorique se situent trois indices caractérisant la densité du discours scientifique et indirectement son organisation intraphrastique: une densité syntagmatique élevée (DO+), apparaît ici clairement liée à une faible densité de verbes (dv-) et d'anaphores (an-). La structuration proprement textuelle, interphrastique, est également manifestée par la présence d'organisateurs logico-argumentatifs (OI+ et OL+). Dans le même secteur on note la présence de passives et de nominalisations. Dans ce dernier cas, le graphique illustre bien le fait que la *présence* de cette unité identifie avec une assez forte probabilité un texte comme appartenant à la catégorie DT: 8 des 10 fragments contenant des nominalisations font partie de ce groupe et NO+ est donc proche du centroïde DT. Son *absence* en revanche n'a pas de pertinence pour notre classification: no- est tout près de l'origine des deux axes et cette position est la traduction géométrique de sa médiocre valeur discriminative (on trouve un grand nombre de textes sans nominalisation dans les trois catégories DS, DT et N). Cette unité partage ce défaut avec les modalités d'énoncés (mé-) et les organisateurs temporels; (on-), situés dans la même zone centrale commune aux trois types.

Le graphique permet également de contrôler visuellement le succès de notre *classement* des textes à partir de nos indices et des fonctions discriminantes. A titre de vérification, il faudrait encore tester ce classement sur des échantillons de textes polaires différents de ceux qui ont servi à établir les poids discriminants. En l'absence de cette validation, nous pouvons cependant attirer l'attention sur la grande homogénéité des groupes de textes, qui apparaissent géométriquement comme trois ensembles parfaitement disjoints. Notre échantillonnage des textes n'étant apparemment pas entaché de biais systématique, on peut s'attendre à ce que d'autres textes produits dans les mêmes conditions se classent dans les mêmes zones.

A ce stade de la recherche, nos résultats attestent déjà de l'intérêt de ce concept de *conditions polaires de production* caractérisé par trois paramètres définissant l'insertion sociale (but, destinataire, énonciateur).

Pour vérifier la validité de notre modèle, nous avons fait varier ces paramètres et défini des *catégories intermédiaires* telles que les discours didactique ou polémique (entre DS et DT), les journaux de voyage (entre DS et N), et les ouvrages d'historiens (entre DT et N) pour étudier les modifications corrélatives dans l'emploi de nos différentes marques. Nous rendrons compte de cette étape de notre recherche dans une publication ultérieure.

Université de Genève
F.P.S.E.
CH-1211 Genève

D. BAIN
J.-P. BRONCKART
B. SCHNEUWLY

Bibliographie

BAIN, D.; BRONCKART, J.P.; DAVAUD, C.; PASQUIER, A. et SCHNEUWLY, B. (1982): *Classification de textes pour la rédaction et l'analyse,* Genève, Cahiers de la Section des Sciences de l'Education No. 28, 74 p.

BEAUGRANDE, R. (DE) et DRESSLER, W. (1979): *Introduction to text linguistics,* London, Longmans.

BENVENISTE, E. (1966): *Problèmes de linguistique générale,* T. 1, Paris, Gallimard.

BERENS, F.J. (1975): *Analyse des Sprachverhaltens im Redekonstellationstyp Interview,* München, Hueber.

BRONCKART, J.P. (1983): «Cas et prédicats. Une analyse de psychologie du langage», *La linguistique 19,* 29–53.

CULIOLI, A. (1976): Séminaire de D.E.A., manuscrit non publié, Université de Paris VII, 283 p.

DAROT, M. (1976): Discours mathématique et discours didactique, *Etudes de linguistique appliquée 22,* 68–101.

ELMAUER, U. et MÜLLER, R. (1974): «Belegung der Freiburger Forschungshypothese über die Beziehung zwischen Redekonstellation und Textsorte», in *Gesprochene Sprache,* Jahrbuch 1972 des Institutes für deutsche Sprache Mannheim, Düsseldorf, Schwann.

GROSSE, E.U. (1976): *Text und Kommunikation. Eine linguistische Einführung in die Funktionen der Texte,* Stuttgart, Kohlhammer.

HESLOT, J. (1980): «Textes scientifiques», *Communication et cognition 13,* 181–196.

HALLIDAY, M.A.K. (1977): «Text as semantic choice in social contexts», in T.A. VAN DIJK et J.S. PETÖFI (eds.): *Grammars and descriptions,* Berlin, De Gruyter.

HARWEG, R. (1968): *Pronomina und Textkonstitution,* München, Fink.

HASAN, R. (1978): «Text in the systemic-functional model», in W. DRESSLER (ed.): *Current trends in textlinguistics,* Berlin, de Gruyter.

ISENBERG, H. (1978): «Probleme der Texttypologie. Variation und Determination von Texttypen», *Wissenschaftliche Zeitschrift der Karl-Marx-Universität Leipzig 5,* 565–579.

KINTSCH, W. (1976): «Bases conceptuelles et mémoires de textes», *Bulletin de Psychologie,* Numéro spécial «La mémoire sémantique», 327–334.

MILNER, J. et MILNER, J.C. (1975): «Interrogations, reprises, dialogue», in J. KRISTEVA et al. (éds.): *Langue, discours et société,* Paris, Seuil.

QUASTHOFF, U. (1980): *Erzählungen in Gesprächen,* Tübingen, Narr.

SCHMIDT, W. (1979): «Aufgaben und Probleme einer funktionalkommunikativen Sprachbeschreibung», *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikation 32,* 123–134.

SCHNEUWLY, B.; BRONCKART, J.P. et Groupe de didactique des langues (1983): «Pour une psychologie du langage», *Archives de Psychologie 51,* 155–160.

SIMONIN-GRUMBACH, J. (1975): «Pour une typologie des discours», in J. KRISTEVA et al. (éds.): *Langue, discours et société,* Paris, Seuil.

STEGER, H.; DEUTRICH, H.; SCHANK, G. et SCHÜTZ, E. (1974): «Redekonstellation, Redekonstellationstyp, Textexemplar, Textsorte im Rahmen eines Sprachverhaltensmodells», in *Gesprochene Sprache,* Jahrbuch 1972 des Instituts für deutsche Sprache Mannheim, Düsseldorf, Schwann.

VAN DIJK, T.A. (1973): «Grammaires textuelles et structures narratives», in C. CHABROL et al. (éds.): *Sémiotique narrative et textuelle,* Paris, Larousse.

WEINRICH, H. (1976): «Übergang in der Linguistik», in H. WEINRICH: *Sprache in Texten,* Stuttgart, Klett.

WERLICH, E. (1975): *Typologie der Texte,* Heidelberg, Quelle und Meyer.

(Autorenkollektiv), *Wörterbuch marxistisch-leninistische Soziologie* (1977), Berlin, Akademie-Verlag.

Annexe I Liste et définition sommaire des indices

1. Morphèmes de base	*Définitions, critères et exemples*
Indicatif présent	désinences verbales
passé composé	désinences verbales
futur	désinences verbales
imparfait	désinences verbales
passé composé	désinences verbales
Auxiliaire *aller*	lexème + infinitif
Auxiliaires d'aspect	liste fermée: *commencer à, être en train de, finir de* . . . + infinitif.
2. Morpho-lexèmes	
Organisateurs temporels	marqueurs chronologiques, fonctionnant comme introducteurs, resiteurs, modulateurs du rythme: *Un jour, le lendemain, Tout à coup,* . . . (en début de phrase).
Organisateurs logico-argumentatifs lexico-syntaxiques	Unités précisant le statut logico-argumentatif d'une affirmation par rapport à d'autres; liste fermée: *tout d'abord, à l'opposé, dans ces conditions, de sorte que, non seulement . . . mais en plus . . .*
Organisateurs logico-argumentatifs	
– intra-textuels	renvoient à une autre partie du même texte: *cf. infra, (1),* . . .
– méta-textuels	mise en page, extraction de certains éléments du texte: titres, numérotation, tirets, parenthèses, guillemets, italiques, . . .
– inter-textuels	renvoient à un autre texte: citations d'un texte ou d'un auteur.
Modalités d'énoncé	adverbes ou locutions donnant à l'énoncé une valeur de certitude, de probabilité ou de nécessité; liste fermée: *certainement, probablement, il est évident que, il faut que, il nous semble que . . .*
3. Morphèmes prédicatifs	
Passifs	forme verbale comprenant l'auxiliaire et la mention explicite du complément d'agent: *Le corner a été sifflé par l'arbitre . . .*
Nominalisation	nom dérivé d'un verbe + deux compléments introduits par les prépositions *de* et *par: La découverte de la pénicilline par Fleming . . .*
Modalités d'énonciation	énoncés interrogatifs (?), impératifs (forme verbale), exclamatifs (!) *Qui vient? Tais-toi. Zut!*
4. Morphèmes substitutifs	
	reprenant des entités figurant dans le contexte de production (exophoriques) ou dans le texte (anaphoriques)

Pronoms ou adjectifs exophoriques de la 1re ou 2e pers. sing. et plur.	pronoms personnels, adjectifs et pronoms possessifs 1re et 2e pers.: *je, te, notre, le vôtre, . . .*
Déictiques temporels	adverbes ou locutions exophoriques à valeur temporelle se référant au moment de l'énonciation: *hier, cet après-midi, il y a trois jours, . . .*
Anaphores pronominales	pronoms (3e pers.) ou subsituts renvoyant à une unité antérieure ou postérieure dans le texte: *Jean va partir; du moins il en parle.*
5. Indices complexes	
	établissant un rapport de proportion entre certains lexèmes du texte.
Densité verbale	rapport entre le nombre de verbes et le nombre de mots du passage analysé.
Densité syntagmatique	rapport entre – le nombre de qualifiants (Q): adjectifs, compléments de noms ou d'adjectifs appositions, etc., constituant l'expansion d'un syntagme nominal, et – le nombre de noms noyaux (Ny), qui entretiennent avec le verbe de la proposition une relation casuelle (agent, patient, instrument, . . .): *Une branche (Ny) arrachée (Q) par un vent (Q) violent (Q) atterrit sur le toit (Ny) de ma voiture (Q).* Référentiel: passage d'environ 250 mots (début).

Annexe II

Grille d'analyse de textes

Texte analysé: _____

_____ pp. _____ N. mots _____

N. verbes _____

Unités	*Nombre* (N)	*Indice* (N/Ov)
1. Pronoms 1re p. sing.	_____	_____
2. Pronoms 1re p. plur.	_____	_____
3. Pronoms 2e p. sing.	_____	_____
4. Pronoms 2e p. plur.	_____	_____
5. Verbes au présent (Pr)	_____	_____
6. Verbes au futur simple (F)	_____	_____
7. Verbes au passé composé (PC)	_____	_____
8. Verbes à l'imparfait (I)	_____	_____
9. Verbes au passé simple (PS)	_____	_____
10. Modalités d'énonciation	_____	_____
11. Déictiques temporels	_____	_____
12. Organisateurs temporels	_____	_____
13. Anaphores	_____	_____
14. Auxiliaires d'aspect	_____	_____
15. Auxiliaire «aller»	_____	_____
16. Organisateurs lexico-syntaxiques	_____	_____
17. Organisateurs imi-textuels	_____	_____
18. Modalités d'énoncé	_____	_____
19. Nominalisation	_____	_____
20. Passives	_____	_____

21. Densité syntagmatique Ny:_____ Q.:_____ Q/Ny _____

22. Densité verbale Nm:_____ Nv:_____ V/m _____

Texte analysé par: _____

_____

Remarques:

Annexe III

Liste des textes analysés

1. Discours en situation

10. Dialogues de théâtre

101 PAGNOL, M.: Topaze, Paris, 1975, pp. 11–27.
102 ANOUILH, J.: Antigone, Paris, La Table ronde, 1965, pp. 14–22.
103 SAGAN, F.: Le cheval évanoui, Paris, Juilliard, 1966, pp. 174–185.
104 JARRY, A.: Ubu roi, in: Tout Ubu, Paris, Le livre de poche, 1966, pp. 33–43.
105 CAMUS, A.: Caligula, Paris, Le livre de poche, 1970, pp. 15–26.
106 SARTRE, J.P.: Huis clos, Paris, Gallimard, folio, 1947, pp. 13–20.
107 SARTRE, J.P.: Les Mouches, Paris, Gallimard, folio, 1947, pp. 128–135.
108 ANOUILH, J.: Ne réveillez pas Madame, Paris, La Table ronde, 1970, pp. 84–93.
109 GIRAUDOUX, J.: Ondine, Paris, Le livre de poche, 1972, pp. 7–15.
110 BAUDENON, A.: L'annonce faite au mari, Bourg s/ Gironde, Doll, 1939, pp. 12–22.
111 YACINE, K.: Le cercle des représailles, Paris, Seuil, 1959, pp. 32–36.
112 ROMAINS, J.: Knock, Paris, Gallimard, 1975, pp. 18–27.
113 IONESCO, E.: Rhinocéros, Paris, Gallimard, 1975, pp. 14–27.
114 COURTELINE, G.: Boubouroche, Paris, Larousse, 1978, pp. 94–100.
115 COCTEAU, J.: La machine infernale, Paris, Le livre de poche, 1976, pp. 68–73.
116 ACHARD, M.: Auprès de ma blonde, Paris, La table ronde, 1960, pp. 98–105.
117 MONTHERLANT, H. (DE): La mort qui fait le trottoir, Paris, Gallimard, 1972, pp. 74–81.
118 BERNARD, J.J.: La route de France, Paris, Albin-Michel, 1952, pp. 322–329.

15. Discours oraux enregistres et transcrits

151 Librairie française, 1979, (Corpus ROULET), in: Cahiers de linguistique française, 1980, 150–154.
152 Bus information scolaire, 1975 (Corpus RAINGEARD et LORSCHNEIDER), Mémoire de maîtrise 1976, Université de Provence (C.B. BENVENISTE et STEFANINI), A1–A7.
153 Bus information scolaire, 1975, (R. & L.), B1–B5.
154 Bus information scolaire, 1975, (R. & L.), C1–C7.
155 Bus information scolaire, 1975, (R. & L.), D1–D7.
156 Comité d'intérêt de quartier, 1976, (R. & L.), E1–E6.
157 Comité d'intérêt de quartier, 1976, (R. & L.), E27–E32.
158 Enregistrement SSR, 5.11.79, (Corpus ROULET).
159 Enregistrement SSR, 6.11.79, (Corpus ROULET).
160 Enregistrement librairie Rousseau, 1979, (Corpus ROULET).
161 Dialogues de femmes, Texte 1, in H. ICART-SEGUY, Travaux de l'Institut d'études méridionales, Université de Toulouse, Le Mirail, 1976, 3, pp. 1–3.
162 Dialogues de femmes, Texte 2, in H. ICART-SEGUY, pp. 23–25.
163 Dialogues de femmes, Texte 3, in H. ICART-SEGUY, pp. 28–30.
164 Dialogues de femmes, Texte 4, in H. ICART-SEGUY, pp. 52–54.
165 Dialogues de femmes, Texte 5, in H. ICART-SEGUY, pp. 76–78.

17. Discours oraux enregistrés et transcrits a des fins expérimentales

171 Examen de cas J., 1979, (Corpus BRONCKART).
172 Interview J.B., Centre international d'épistémologie génétique, 1972, (Corpus de LANNOY).

173 Interview C.V., C.I.E.G., 1971, (Corpus de LANNOY).
174 Interview J.T., C.I.E.G., 1971 (Corpus de LANNOY).
175 Interview C.M., C.I.E.G., 1971, (Corpus de LANNOY).
176 Interview A.V.E., C.I.E.G., 1972, (Corpus de LANNOY).
177 Interview F.G., C.I.E.G., 1971, (Corpus de LANNOY).
178 Interview P. de G., C.I.E.G., 1971, (Corpus de LANNOY).
179 Interview C.S., C.I.E.G., 1971, (Corpus de LANNOY).
180 Interview J.F., C.I.E.G., 1972, (Corpus BRONCKART).
181 Interview S.X., C.I.E.G., 1972 (Corpus BRONCKART).
182 Interview E.X., C.I.E.G., 1971, (Corpus BRONCKART).
183 Interview M.X., C.I.E.G., 1973, (Corpus BRONCKART).
184 Interview C.X., C.I.E.G., 1971, (Corpus BRONCKART).
185 Interview R.X., C.I.E.G., 1973, (Corpus BRONCKART).
186 Interview G.X., C.I.E.G., 1971, (Corpus BRONCKART).
187 Interview J.X., C.I.E.G., 1971, (Corpus BRONCKART).

2. Narrations

20. Contes

201 ANDERSON, H.C.: Contes, Paris, Gründ, 1967, pp. 140–142.
202 CONTE INDIEN d'Amérique du Nord, Le Fils du Chef des Loups, in: A. FOSSION et J.P. LAURENT, Pour comprendre les lectures nouvelles, Linguistiques et pratiques textuelles, Bruxelles, de Boeck, 1981, pp. 33–35.
203 DIVIN, M.: Contes et légendes de l'Egypte ancienne, Paris, Nathan, 1978, pp. 112–117.
204 JAQUET, A.: Le crocodile, in M. MONNET-DELEZ et H. MURISIER-JUNOD, Contes et nouvelles d'auteurs suisses romands, Genève, CO de l'enseignement secondaire, 1976–77, pp. 41–43.
205 PERRAULT, C.: La Barbe bleue, in D. LOUP et al., Le fil d'Ariane ou le plaisir des contes, Paris, Nathan, 1980, pp. 121–125.
206 PEZARD, C.: Contes et légendes de Provence, Paris, Nathan, 1966, pp. 123–129.
207 POURTALES, G. DE: Les contes du milieu du monde, Paris, Egloff, 1941, pp. 27–33.
208 TOURNIER, M.: Le coq de bruyère, Gallimard, Folio, 1978, pp. 87–90.

22. Science fiction

221 BARJAVEL, R.: Le voyageur imprudent, Paris, Denoël, 1958, pp. 185–188.
222 BRUSS, B.R.: Et la planète sauta, Paris, Laffont, 1971, pp. 64–68.
223 CURVAL, P.: Cette chère humanité, Paris, Laffont, 1976, pp. 102–106.
224 HENNEBERG, N.C.: Les dieux verts, Genève, Edito-Service SA, 1975, pp. 10–15.
225 JEURY, M.: Le temps incertain, Genève, Edito-Service SA, 1975, pp. 224–228.
226 KLEIN, G.: Les seigneurs de la guerre, Paris, Laffont, 1971, pp. 84–87.
227 LEOURIER, C.: La planète inquiète, Paris, Laffont, 1979, pp. 163–166.
228 ROSNY AINE, J.H.: Les navigateurs de l'Infini, Lausanne, Ed. Rencontre, 1960, pp. 184–191.
229 STERNBERG, J.: La sortie est au fond de l'espace, Paris, Denoël, 1956, pp. 224–227.
230 WERSINGER, M.: La chute dans le néant, Paris, Laffont, 1972, pp. 181–185.

24. Romans d'aventure

241 ARLEY, C.: A tête reposée, Paris, Ed. Euredif, 1976, pp. 136–140.
242 BOILEAU-NARCEJAC, Frère Judas, Paris, Denoël, 1979, pp. 52–56.
243 COATMEUR, J.F.: On l'appelait Johnny, Paris, Denoël, 1979, pp. 52–58.

244 EXBRAYAT, Barthélemy et sa colère, Paris, Librairie des Champs-Elysées, Le masque, 1964, pp. 84–90.
245 FRAY, J.: Dangereuse tactique, Paris, Ed. de l'arabesque, 1969, pp. 31–39.
246 GOLON, A. et S.: Angélique et le complot des ombres, Paris, Trévise, 1976, pp. 53–60.
247 HAEDRICH, M.: Les Jumeaux de Kissingen, Paris, Laffont, 1975, pp. 106–109.
248 LEBLANC, M.: La demoiselle aux yeux verts, Les exploits d'Arsène Lupin, Genève, Edito-Service SA, 1975, pp. 105–108.
249 MAHUZIER, A.: Douggia, Paris, Presses de la Cité, 1966, pp. 262–266.
250 NEMOURS, P.: Le général et l'Anti-Babel, Paris, Fleuve noir espionnage, 1978, pp. 129–135.
251 NORD, P.: La ronde des espions polaires, Paris, Fayard, 1965, pp. 94–97.
252 PEYRE, J.: Mont Everest, Paris, Grasset, 1966, pp. 200–203.
253 REY, P.: La veuve, Paris, Laffont, 1976, pp. 222–225.
254 SIMENON, G.: Les complices, Presses Pocket, imprimé en France, 1965, pp. 5–9.
255 SINIAC, P.: L'or des fous, Paris, Ed. J.C. Lattès, 1975, pp. 55–58.

26. Romans historiques

261 BENZONI, J.: Marianne, Jason des quatre mers, Paris, Trévise, 1971, pp. 206–209.
262 BOURIN, J.: La chambre des dames, Paris, La Table ronde, 1979, pp. 379–382.
263 DROIT, M.: La mort du connétable, Le temps des hommes, Paris, Julliard, 1976, pp. 242–246.
264 HERIAT, P.: Famille Boussardel, La Bruyère du Cap, Paris, Gallimard, 1944, pp. 164–167.
265 MARTIN DU GARD, R.: Les Thibault, Le cahier gris, Paris, Gallimard, 1922, pp. 185–191.
266 MERLE, R.: Fortune de France, Paris, Plon 1977, pp. 212–215.
267 TROYAT, H.: Les semailles et les moissons, Paris, France-Loisirs, 1953, pp. 11–15.

28. Romans sentimentaux

281 ANDRY, R.: Une fille seule, Paris, Presses de la Cité, 1979, pp. 88–91.
282 AYME, M.: La rue sans nom, Paris, Gallimard, folio, 1979, pp. 210–214.
283 BRAUN, M.G.: Et si je t'aime, Paris, Fleuve Noir, 1978, pp. 75–80.
284 CHABROL, J.P.: Les chevaux l'aimaient, Paris, Gallimard, folio, 1979, pp. 88–91.
285 DEBRAY, R.: La neige brûle, Paris, Grasset, 1978, pp. 124–127.
286 DES CARS, G.: Le Mage, La boule de cristal, Paris, Flammarion, 1974, pp. 149–153.
287 DESMAREST, M.A.: Le cycle de Torrents, La jeunesse de Jan, Paris, Denoël, 1962, pp. 143–146.
288 FLOURNOY, C.: A l'ombre du grand bonheur. Une ombre de danger m'angoisse encore, Strasbourg, Hachette, Le roman en or 15, s.d., pp. 34–37.
289 FRISON-ROCHE, Djebel Amour, Paris, Flammarion, 1978, pp. 78–81.
290 HERVE, M.L.: On m'appellera bientôt «Madame la Doctoresse», Devrais-je pour autant renoncer à l'amour?, Strasbourg, Hachette, Le roman en or 221, s.d., pp. 30–32.

3. Discours théoriques

301 BLANCHET, A.: La construction et l'équilibre du mobile, Archives de Psychologie, 1977, 173, pp. 29–32.
302 MOSSE-BASTIDE, R.: La liberté, Paris, PUF, 1974, pp. 112–116.
303 GUESPIN, J.M.: Peut-on parler de biologie théorique, La Pensée, 1980, 211, pp. 112–114.

304 LIPIETZ, A.: Crise et inflation, Pourquoi?, Paris, Maspéro, 1978, pp. 280–282.
305 ESPERET, E.: Langage et origine sociale des élèves, Lang, Berne, 1980, pp. 150–152.
306 VADES, M.: Bachelard ou le nouvel idéalisme épistémologique, Paris, Editions Sociales, 1975, pp. 96–100.
307 AUBERT, G.: L'obligation de paix de travail, Genève, Georg, 1981, pp. 185–188.
308 VERDROVE, M.: «Médicalisation» et «fiscalisation» du droit pénal, Déviance et Société, 1980, 6, pp. 6–8.
309 OCDE, Etudes économiques: Suisse, OCDE, 1976, pp. 7–9.
310 ATTAL, P.: La métalinguistique dans la langue, Sémantikos, 1979, 3, pp. 32–34.
311 TUCHER, J.: Substance fondamentale de la cellule vivante, Pour la Science, 1981, 43, pp. 57–59.
312 BAUTIER, R.: Stratégies discursives dans le champ scientifique, Communication et Cognition, 1980, 13, pp. 374–376.
313 MICHEL, B. et al.: Evolution de l'asymétrie des performances, Cahiers de Psychologie, 1980, 23, pp. 181–184.
314 ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS: Intégration et mesure, vol. 8, Paris, 1970, p. 1974.
315 CLANCIER, P.: Freud, Paris, Ed. Universitaires, 1972, pp. 38–44.
316 DUCROT, O. et al.: Les mots du discours, Paris, Ed. Minuit, 1980, pp. 10–12.
317 FLORES, C.: La mémoire, Paris, PUF, Que sais-je, 1972, pp. 94–97.
318 BOURDIEU, P.: La distinction, Paris, Ed. Minuit, 1980, pp. 491–493.
319 PIAGET, J.: Biologie et connaissance, Paris, Gallimard, 1967, pp. 78–81.
320 MONOD, J.: Hasard et nécessité, Paris, Seuil, 1970, pp. 98–103.
321 MELICH, A.: Comment devient-on Suisse?, Lausanne, Institut de Science Politique, 1979, pp. 108–113.
322 ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS: Génétique, Vol. 7, Paris, 1970, pp. 549–551.
323 BINDER, E.: La génétique des populations, Paris, PUF, 1976, pp. 84–88.
324 BEAUSIRE, P.: La constitution genevoise et ses modifications annotées, Genève, Georg, 1979, pp. 3–49.
325 AJURIAGUERRA, J.: Manuel de Psychiatrie de l'enfant, Paris, Masson, 1971, pp. 614–616.
326 HIRTH, L. et al.: Biologie cellulaire, Paris, PUF, 1977, pp. 9–12.
327 Jacquard, A.: Eloge de la différence, Paris, Seuil, 1978, pp. 82–85.
328 HACHETTE: Sciences naturelles, 5e, Paris, 1959, pp. 138–141.
329 BAIN, D.: Orientation scolaire et fonctionnement de l'école, Berne, Lang, 1979, 87–90.
330 BRONCKART, J.P.: Théories du langage, Bruxelles, Mardaga, 1977, pp. 279–282.
331 KLUGER, M.J.: La fièvre, La Recherche, 1981, 123, p. 696.
332 ISSI, J.P.: La conduction de la chaleur, La Recherche, 1981, 121, pp. 442–443.
333 YAEGLE, M.F.: Précis de chimie physiologique et sémiologique, Paris, Masson, 1956, pp. 46–48.
334 ARTHUS, M.: La physiologie, Paris, Masson, 1920, pp. 254–256.
335 ALTHUSSER, L.: Positions, Paris, Ed. Sociales, 1976, pp. 128–130.
336 KAYSER, E.: Art et mesure de l'espace, Bruxelles, Mardaga, 1976, pp. 114–117.
337 JAEGLE, P.: Essai sur l'espace et le temps, Paris, Ed. Sociales, 1976, pp. 22–29.
338 WALLON, H.: De l'acte à la pensée, Paris, Flammarion, 1972, pp. 116–118.
339 CULIOLI, A.: Sur quelques contradictions en linguistique, Communications, 1973, 20, pp. 83–85.
340 MATTELART, A. et M.: De l'usage des médias en temps de crise, Paris, Moreau, 1979, pp. 90–94.
341 MONNIER, O. et al.: Chimie analytique, Genève, Georg, 1979, pp. 163–167.
342 AUBEL, M.E.: Quelques questions actuelles concernant les encymes, Mémorial des sciences physiques, fasc. LXIII, Paris, 1956, pp. 30–35.

343 POPOFF, K.: Les bases mathématiques de la théorie des processus thermodynamiques irréversibles, Mémorial des sciences physiques, fasc. LXIII, Paris, 1956, pp. 56–61.
344 DOUCET, M.: Les aspects modernes de la cyrométrie, Mémorial des sciences physiques, fasc. LIX, Paris, 1954, pp. 68–71.
345 PEQUIGNOT, D. et al.: Modèles théoriques des régions H II et des nébuleuses planétaires: applications à NGC7027, Journal de physique, 1978, colloque C1, supplément au no 5, pp. 164–165.
346 MARCHAND, A.: Calcul d'information fournie par une courbe expérimentale: La règle d'affinité et conservation d'information, Journal de physique, 1978, 39, pp. 120–121.
347 DERRIDA, B.: Propriétés universelles de certains systèmes discrets dans le temps, Journal de physique, 1978, colloque C5, supplément au no 8, pp. 49–51.
348 ROSSARIE, J. et al.: Etude par spectroscopie d'absorption d'infra-rouge, Journal de chimie physique, 1978, 75, pp. 68–70.
349 CHAIX, B.: Le rendement de compression, Schweizerisches Archiv für Wissenschaft, 1948, 2, 6, pp. 12–13.
350 LANGEVIN, P.: Œuvres scientifiques, Paris, CNRS, 1950, pp. 400–402.